

## Méthodologie et définitions

Les données présentées ici sont issues du Répertoire des Entreprises et des Établissements (REE/SIRENE). Elles décrivent la création d'établissements dans le secteur marchand non agricole sur le Pays de Redon - Bretagne Sud pour l'année 2010.

La définition de la **création d'établissement** correspond à la mise en oeuvre de nouveaux moyens de production (concept harmonisé au niveau européen).

Par rapport aux immatriculations dans SIRENE, on retient comme création :

- 1) les créations correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans SIRENE) ;
  - 2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an ;
  - 3) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.
- Ces données incluent les demandes d'immatriculation avec le régime auto-entrepreneur.

Les créations issues de transferts d'établissements, quant

à elles, ne sont pas intégrées dans cet observatoire.

Le **taux de création** représente le nombre de créations d'établissements pour cent déjà présente localement (stock au 1er janvier de l'année 2010). Ce ratio donne une indication sur le renouvellement du tissu d'entreprises locales.

La **densité de création** représente le nombre de créations d'établissements pour 10 000 actifs (données INSEE du recensement de la population 2008).

Le régime **auto-entrepreneur** a été mis en place en janvier 2009. Il s'applique aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise :

- artisanale ;
- commerciale ;
- ou libérale relevant de la CIPAV (Caisse Interprofessionnelle de Prévoyance et d'Assurance Vieillesse).

Elle doit être soumise au régime fiscal micro-entreprise avec un certain seuil de chiffre d'affaires (en 2011 inférieur à 81 500 euros (HT) pour une activité d'achat / revente et à 32 600 euros (HT) pour une activité de prestations de services).

**NOUVELLE  
METHODOLOGIE**

# Observatoire de la création

Pays de Redon - Bretagne Sud

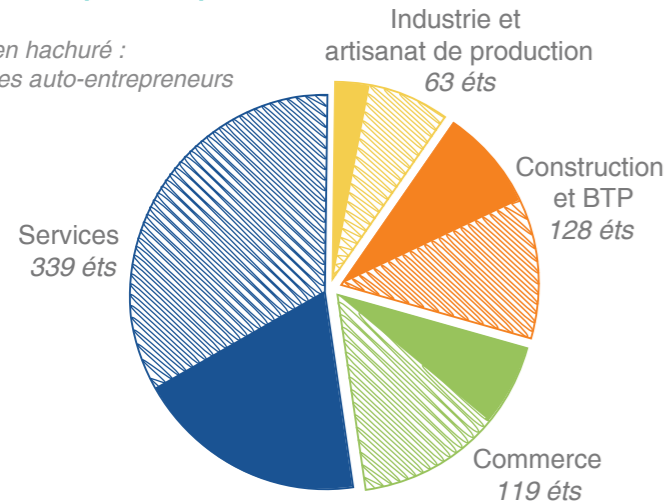
**Édition  
2011**

### Les financeurs de l'action



## Répartition par secteur d'activité des créations

en hachuré :  
les auto-entrepreneurs



Source : INSEE REE/SIRENE 2010 - Traitement : MEDEFI 2011

## 649 établissements créés en 2010

En 2010, le Pays de Redon - Bretagne Sud est marqué par un bon dynamisme du point de vue de la création d'activité. Ainsi, près de 650 établissements ont été créés, soit 7% de plus qu'en 2009. Cette augmentation est plus importante que celle constatée en Bretagne (1%). Cette tendance est confirmée par un taux de création\* s'élevant à 18%, soit 2 points de plus qu'en Bretagne.

Le territoire semble ainsi combler petit à petit son déficit d'établissements : alors qu'en Bretagne, il y a 10 actifs pour 1 établissement, sur le Pays de Redon - Bretagne Sud, il y a 11,5 actifs pour 1 établissement.

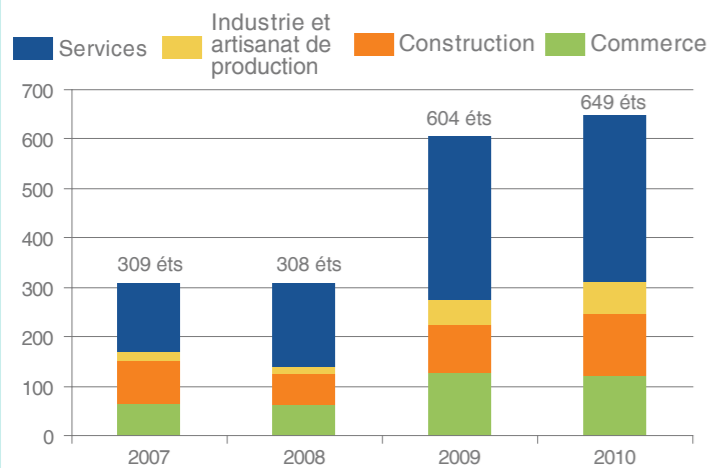
Les services aux entreprises et aux particuliers comptabilisent le plus grand nombre de créations en 2010 : ils représentent 52% des créations. Néanmoins, on reste en-deçà de la part constatée en Bretagne où ce secteur représente 58% des créations. La création sur le Pays de Redon - Bretagne Sud est très marquée par la construction (20% des créations) et par l'industrie et l'artisanat de production (10% des créations) - soit respectivement 3 et 6 points de plus qu'en Bretagne.

Comme au niveau national ou régional, la mise en place du régime auto-entrepreneur en 2009 a modifié les caractéristiques de la création sur le territoire. En effet, la création a été particulièrement dopée : entre 2008 et 2009, tandis qu'en Bretagne les créations ont augmenté de 80%, elles ont quasiment doublé sur le Pays de Redon - Bretagne Sud, passant de 308 en 2008 à 604 en 2009. En 2010, la création sous le régime auto-entrepreneur sur le Pays de Redon - Bretagne Sud représente 63% de l'ensemble des créations, soit 5 points de plus qu'au niveau régional. Les impacts de la mise en place de ce régime sont variables selon les secteurs d'activité. Dans le secteur de l'industrie et de l'artisanat de production par exemple, les créations ont été multipliées par 3,5 sur le territoire, alors que ceux des services ou du commerce ont vu leur nombre de créations être multiplié par 2. Quant au secteur de la construction, le nombre de créations a augmenté de 50%. C'est d'ailleurs dans ce secteur que la part des auto-entrepreneurs est la moins élevée : 58% des créations en 2010, contre 63 à 70% pour les autres secteurs.

Près d'un entrepreneur sur six a entre 30 à 49 ans. Cette part n'a pas eu tendance à changer avec l'instauration du régime auto-entrepreneur. Malgré tout, la part des 60 ans et plus a augmenté, passant de 2 à 5%.

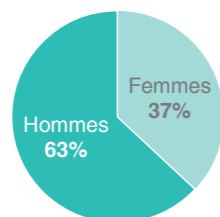
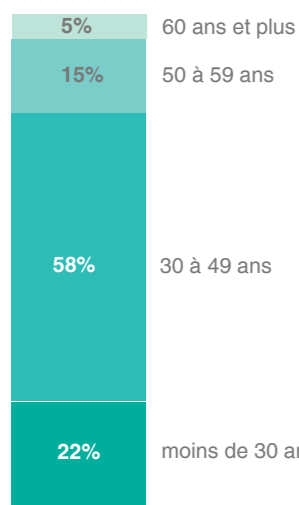
\* le taux de création représente le nombre de créations d'établissements pour 100 déjà existants.

## Évolution du nombre de créations



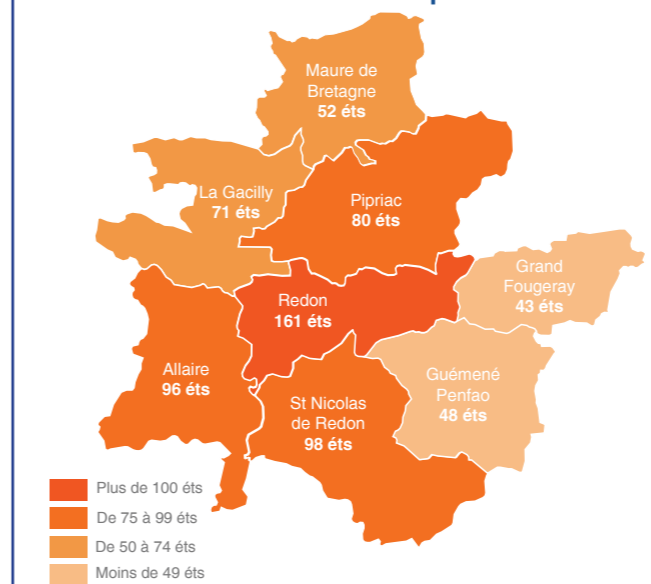
Source : INSEE REE/SIRENE 2010 - Traitement : MEDEFI 2011

## Répartition des entrepreneurs selon l'âge et le sexe



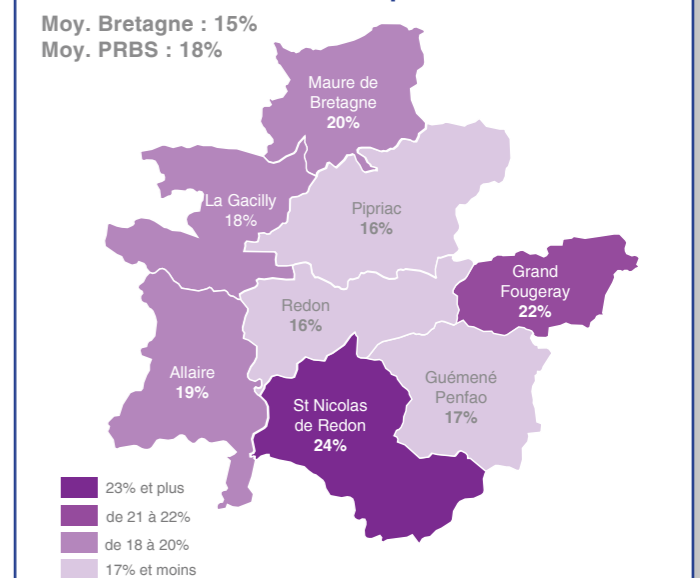
Source : INSEE REE/SIRENE 2010 - Traitement : MEDEFI 2011

## Volume de créations par canton\*\*



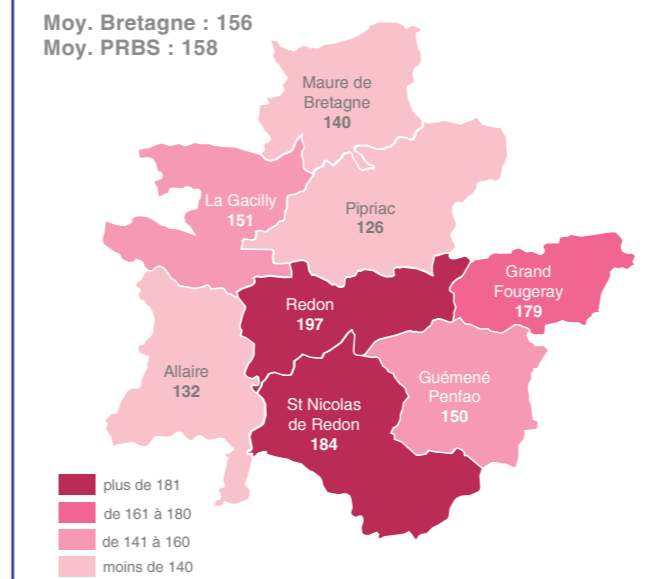
Source : INSEE REE/SIRENE 2010 - Traitement : MEDEFI 2011

## Taux de création\* par canton\*\*



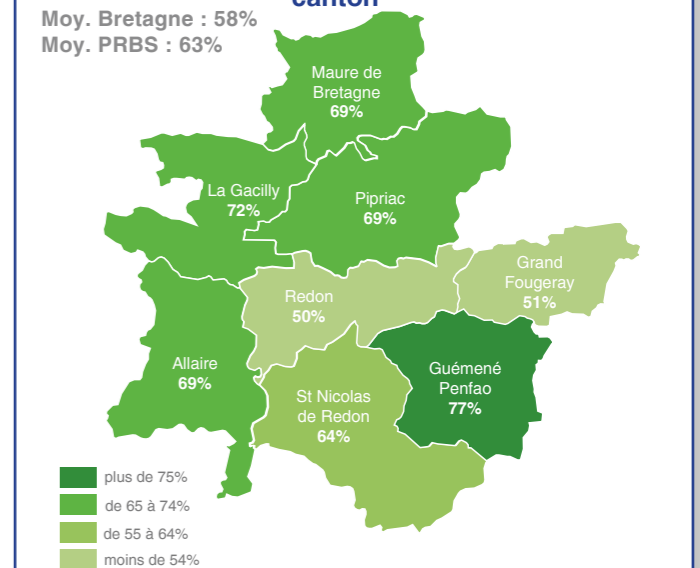
Source : INSEE REE/SIRENE 2010 - Traitement : MEDEFI 2011

## Densité de création (pour 10 000 hab) par canton\*\*



Source : INSEE (REE/SIRENE 2010 - RP 2008)  
Traitement : MEDEFI 2011

## Part des auto-entrepreneurs dans la création par canton\*\*



Source : INSEE REE/SIRENE 2010 - Traitement : MEDEFI 2011

\*\* : les données de la commune de Théhillac ont été ajoutées à celles du canton d'Allaire

En 2010, c'est sur le canton de Redon que l'on compte le plus grand nombre de créations d'établissements. Sur ce canton, la densité de création est également la plus importante du territoire. Néanmoins, il affiche un des taux de création\* les plus faibles du territoire (16%). Le canton de Saint-Nicolas-de-Redon se démarque également avec un taux de création de 24% ; c'est sur ce canton que le renouvellement du tissu d'entreprises

locales est le plus important. Le quart des établissements créés a une activité dans le secteur de la construction. Excepté sur les cantons de Redon et Grand-Fougeray, le recours au régime auto-entrepreneur est très important sur le territoire, dépassant la moyenne régionale. Sur le canton de Guémené-Penfao par exemple, 77% des créations sont des auto-entreprises dont les trois quarts interviennent dans le secteur des services.